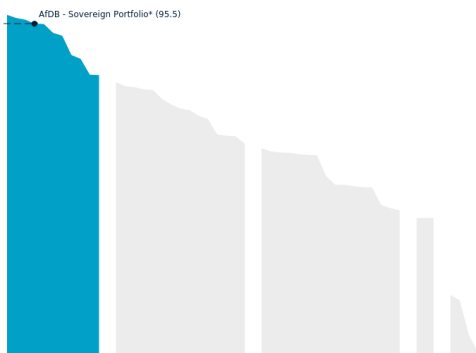


Banque africaine de développement – Portefeuille souverain*



NOTATION:
95.5

POSITION:
4/47

2020
TRÈS BIEN

VUE D'ENSEMBLE

La Banque africaine de développement (BAD) encourage la coopération et l'unité régionale sur l'ensemble du continent africain. Elle octroie des prêts non-concessionnels ou concessionnels, des prises de participation, des garanties d'emprunts, des subventions, et une assistance technique à des gouvernements à revenu faible ou moyen ainsi qu'au secteur privé. La BAD est devenue membre de l'IITA en 2011 et a commencé à publier des données en utilisant la norme de l'IITA en juin 2013.

Planification et engagement organisationnels
14.4 / 15

Finances et budget
25 / 25

Attributs du projet
20 / 20

Mise en commun des données en matière de développement
19.7 / 20

Performance
16.4 / 20

ANALYSE

La BAD-Portefeuille souverain a été classée dans la catégorie "Très bien". Puisque nous n'avons pas pu trouver de données relatives au portefeuille du secteur privé de la BAD, seul le portefeuille souverain a été évalué pour cet indice.

La BAD publie des données sur son portefeuille souverain dans le registre de l'IITA selon une périodicité mensuelle.

La BAD-Portefeuille souverain est classée au quatrième rang de l'Indice. L'ensemble des informations saisies par l'Indice était disponible dans le registre de l'IITA, et a été noté en tant que tel, à l'exception de l'indicateur de résultats provenant de la composante **performance**, qui n'a pas donné satisfaction lors du contrôle qualité par échantillonnage. Les données et documents concernant les résultats effectifs n'étaient pas systématiquement disponibles. A la place, nous avons marqué la BAD-Portefeuille souverain dans l'enquête effectuée par saisie manuelle, pour les résultats.

Nous avons attribué à la BAD-Portefeuille souverain les meilleures notes pour la qualité des données de l'IITA dans les composantes **finances et budget** et attributs du projet. La Banque a également enregistré de très bons résultats dans la composante **mise en commun des données en matière de développement**, mais la notation a légèrement baissé parce que l'organisme financier n'avait pas publié de contrats ou d'appels d'offres pour l'ensemble de ses activités. Dans la catégorie **performance**, la BAD-Portefeuille souverain n'avait pas publié de révisions ou d'évaluations pour l'ensemble des activités pertinentes que nous avons testées. La BAD-Portefeuille souverain a obtenu d'excellents résultats pour la composante **planification et engagement organisationnels**, toutefois, elle a perdu des points pour la qualité de l'indicateur juridique relative à la FOI (liberté d'information) en raison des exceptions énoncées dans les articles de loi de sa politique de divulgation et d'accès à l'information. Ceux-ci n'appliquent pas un critère de préjudice objectif au caractère confidentiel des informations fournies par des tiers, qui ne répond pas à l'un de nos trois critères pour cet indicateur.

RECOMMANDATIONS

- La BAD devrait publier des données sur l'ensemble de ses activités afin que nous puissions procéder à une évaluation de la banque en général plutôt qu'à un simple sous-ensemble de ses projets.

- La BAD devrait inclure des résultats mis à jour dans les données ou documents pour montrer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de façon régulière tout au long de son projet.
- Elle devrait s'assurer que soient divulgués les contrats, appels d'offres, révisions et évaluations pour l'ensemble des activités, dans la mesure du possible.
- La BAD devrait examiner les exceptions énoncées dans les articles de sa politique de divulgation et d'accès à l'information et inclure un critère de préjudice objectif au caractère confidentiel des informations fournies par des tierces parties.

*Pour des raisons de disponibilité de données, nous avons seulement été en mesure d'examiner la transparence du portefeuille souverain (garanti par le gouvernement) de ladite banque de développement, mais pas ses investissements privés.